

REXEL FIOEAC
394 AVENUE CLAUDE HUET
ZONE INDUSTRIELLE LAFARRAYRIE

46100 FIGEAC
Tel.: 05 65 50 33 00
Fax: 05 65 34 10 20

GAEC DE SCAUMELS
LE BOURG

ADRESSE DE LIVRAISON

GAEC DE SCAUMELS
LE BOURG

46100 VIAZAC

N Client : 5469003

N° T.V.A. Intra-communautaire : FR14425880473

46100 VIAZAC

Tient lieu de bon de livraison et emporte remise de la marchandise mentionnée

N° ligne	Référence / Désignation	Prix de base unitaire	Remise en %	Prix Net Unitaire	Qté	Unité	Montant H.T.	Codes T.V.A
Votre commande N° : GAEC DE SCAUMELS du 16/10/2025 - Votre chantier N° : - Votre vendeur : SERGEANT DIDIER BL N° 000179670 - Date de livraison : 16/10/2025 - GAEC DE SCAUMELS - LE BOURG								
001	FILR2V5G2,5C100NXTAG R2V CU 5G2,5 C100M NXTAG DISTINGO <i>Etiquette fabricant avec marquage CE à conserver pendant 10 ans</i>	6,42697	62,83	2,38835	200	U	477,67	2
002	FILR2V3G1,5C100NXTAG R2V CU 3G1,5 C100M NXTAG DISTINGO <i>Etiquette fabricant avec marquage CE à conserver pendant 10 ans</i>	2,35261	64,96	0,82428	100	U	82,43	2
003	TYS041890 DA 30 A-RACCORD A GRIFFES	15,31803	38,86	9,36405	1	U	9,36	2

Paul

Code T.V.A	Total H.T	P.F.A	M.T.H.T Eco Contribution	Frais de port	Net H.T	Taux de T.V.A (en %)	Total T.V.A
2	569.46	3,60			573.06	20,00	114,61

L'eco-contribution correspond au coût d'élimination des déchets et des équipements électriques et électroniques qui vous est répercuté conformément aux dispositions du décret n° 2006-829 et de l'article L. 541-10-2 du Code de l'environnement.

Escompte pour paiement anticipé : néant par rapport aux conditions générales de vente.

Votre paiement à expédier à :

REXEL France /SUD EST
CENTRE DES PAIEMENTS
TSA 91114
69620 VILLEURBANNE CEDEX
Tel. Service client : FAX : 0476264761 / fontaine-compte-client@rexel.fr
BNP PARIBAS PARIS (BNPAFRPPPLZ)
RIB : 30004 00588 00010007392 64
N code IBAN : FR76 3000 4005 8800 0100 0739 264

N° comtable	5469003
Date d'échéance	16/10/2025
Mode de règlement	ESP Espèces

Le présent règlement prend effet le 1^{er} janvier 2012. Les articles 10 à 12 du Règlement de l'Assemblée générale des actionnaires de la Société, en vigueur à la date de l'adoption du présent règlement, sont abrogés. Les articles 13 à 15 du Règlement de l'Assemblée générale des actionnaires de la Société, en vigueur à la date de l'adoption du présent règlement, sont modifiés.

SAS au capital de 41 940 672 euros - N°= Siren : 309 304 616 - RCS Paris - Code NAF 4669A - Numéro de TVA Intra-communautaire : FR 26 309 304 616